

reli les discours des députés de Fundy-Royal (M. Fairweather), de Greenwood (M. Brewin), d'Algoma (M. Foster), de Hillsborough (M. Macquarrie) et de Saint-Denis (M. Prud'homme).

Nombre des points soulevés dans la motion sont actuellement à l'étude aux Nations Unies. En fait, le député lui-même a cité des passages d'un exposé de U Thant, le secrétaire général des Nations Unies, pour souligner le fait que ce qu'il demandait n'était pas impossible et qu'en fait il en était question. Il a également laissé entendre que le Canada pourrait prendre certaines initiatives dans certains des domaines visés. Et l'alinéa 3 de sa motion s'établit ainsi:

...assurer que la Cour internationale de justice soit habilitée à interpréter la charte des Nations Unies;

De fait, la Cour internationale de justice est venue en aide à l'Assemblée générale, sur la demande de cette dernière, en fournissant des interprétations de la charte des Nations Unies. Cependant, la Cour internationale de justice a un rôle plus positif et efficace à jouer et c'est là le point que l'auteur de la motion a essayé de faire ressortir.

L'Organisation des Nations Unies a accepté le principe de l'universalité de ses membres et, dans la déclaration de l'Assemblée générale à l'occasion de son 25<sup>e</sup> anniversaire, elle exprimait l'espoir que tous les autres pays pacifiques désireux de remplir les objectifs de la charte se joindront à elle. A ce sujet, j'ai lu avec intérêt les remarques du député de Fundy-Royal dont j'aimerais adopter la position. Il a dit dans son discours que l'universalité doit prendre une nouvelle signification pour permettre aux pays qu'il appelle «pays divisés» de devenir membres. Il faisait particulièrement allusion à l'Allemagne et à la Corée. De tels pays devraient être membres des Nations Unies.

● (4.10 p.m.)

La motion propose également d'assurer une force de réserve des Nations Unies pour le maintien de la paix. C'est encore une des possibilités à l'étude au comité spécial pour le maintien de la paix, dont le Canada est membre. Le Canada met des troupes à la disposition des Nations Unies pour le maintien de la paix.

Les Nations Unies ont en outre constitué un comité chargé des usages pacifiques du lit de la mer et qui étudie l'institution d'un régime international pour l'exploration et l'exploitation des ressources du lit de la mer au-delà des limites de la compétence nationale; le comité examine également le mécanisme international pour établir ce régime.

Les députés qui ont eu la bonne fortune d'aller aux Nations Unies en tant que délégués parlementaires, et je suis de ces heureux élus, et les autres députés qui se préoccupent particulièrement des États-Unis, savent que les Nations Unies ont convoqué à Stockholm une conférence sur les problèmes du milieu de l'homme et le Canada souhaite ardemment le succès de cette conférence qui, à n'en pas douter, influencera beaucoup l'établisse-

[M. Cullen.]

ment de critères internationaux pour ce qui est des problèmes d'environnement.

En ma qualité de représentant d'une ville qui est près de la frontière américaine où nos problèmes de pollution des Grands lacs sont provoqués par des capitaines qui font preuve d'irresponsabilité et en fait, cela ressemble à du mépris envers ces eaux internationales, et y déversent du mazout et de l'eau de cale polluée par le mazout qui finit par arriver sur les plages canadiennes et américaines, je dois dire qu'il nous faut exercer une surveillance plus étroite dans ce domaine. Les pénalités et les sanctions existent, mais tant que nous n'aurons pas trouvé les coupables, nous n'avancerons pas.

Ma démarche peut sembler intéressée, en ceci que je m'arrête surtout à ce domaine particulier des problèmes de l'environnement, mais si je devais souligner un aspect de cette question, ce serait, je crois, le rôle du Canada dans le domaine de la stabilité économique et sociale au sein des Nations Unies. C'est, il me semble, dans ce secteur que les Nations Unies remportent le plus de succès. La plus forte partie de l'activité des Nations Unies, financée par les contributions volontaires et engagées, est consacrée aux domaines économique et social. Le travail s'accomplit dans le cadre du Programme de développement des Nations Unies et par l'entremise d'un réseau complexe d'organismes internationaux tels l'F.A.O. et l'O.M.S. pour n'en nommer que deux.

Sans doute, d'autres députés qui participeront à ce débat, reconnaissant ses vastes possibilités, jugeront bon de s'attarder sur un ou deux de ces organismes et sur le magnifique travail qu'ils accomplissent. Le parrain de cette motion savait parfaitement lorsqu'il l'a proposée, comme moi-même qui l'ai appuyée, qu'elle réclame des modifications de la charte. A mon avis, après avoir lu minutieusement la politique du gouvernement, on peut accomplir beaucoup plus aux termes de la charte même, pourvu que la majorité des pays membres, y compris les membres permanents du Conseil de sécurité, soient disposés à agir. Certes, nous ne pouvons pas les contraindre à le faire. Nous ne pouvons pas exiger non plus que la révision de la charte soit accélérée, étant donné les graves divergences d'opinions entre les principales factions de l'Organisation.

Un député avait déclaré en novembre dernier que compte tenu des divers principes politiques et des régimes en cause, il est étonnant que les Nations Unies soient en mesure d'accomplir quelque chose, sans parler de ses nombreuses réalisations et des succès qu'elle a connus.

Tout comme moi, mes collègues de la Chambre reçoivent des lettres de la part de citoyens préoccupés non seulement de ce qui s'est passé au Biafra, mais aussi de l'actuel problème du Pakistan. La charte des Nations Unies ne nous permet pas de nous immiscer dans un conflit intérieur, en dépit du grand nombre de morts et de blessés et des milliers de personnes qui souffrent de malnutrition et qui, de fait, sont affamées. Les Nations Unies peuvent porter secours et elles accomplissent en Inde un travail merveilleux, lorsque ce pays permet aux Nations Unies de s'occuper sur place du problème des réfugiés. Comme il vaudrait mieux que le gouvernement